## Groupe 2

# Retour – Compte rendu n°1

- Les stages sont distribués par filière pour la grande majorité des postes (de rares postes sont en commun entre les filières Pharmacie Hospitalière et Innovation Pharmaceutique et Recherche)

- Un grand nombre de stages sont disponibles, leur nombre pouvant varier chaque semestre (sur décision de l’ARS (Agence régionale de santé)).

- Pour la grande majorité, les mêmes stages sont disponibles tous les 6 mois, mais certains stages peuvent s’ajouter comme d’autres peuvent se retirer (idem, décision de l’ARS).

- Il peut arriver qu’une personne fasse 2 fois le même stage. La possibilité de pouvoir mettre à jour son évaluation est une option intéressante en effet.

- Un interne réalise son internat dans une seule et même filière. Elle n’a que la possibilité de choisir des stages appartenant à sa filière (exception, voir 1ere réponse).

- L’évaluation des stages n’est pas obligatoire. Le pré-choix doit pouvoir être rendu obligatoire dans le sens ou si certaines personnes ne participent pas, les résultats seront biaisés.

- La liste des critères d’évaluation ainsi que leur mode de réponse sont repris dans le tableau fournit dans notre cahier des charges.

- L’anonymat doit porter sur l’évaluation (le nom de l’interne qui a évalué son stage ne doit pas être visible, ni la période à laquelle il a été en stage), et sur le pré-choix (l’interne qui visualise ses résultats de stages ne doit pas savoir qui est affecté à quel poste).

- Le terme « interne » désigne un étudiant universitaire en pharmacie acquérant une formation à plein temps au sein d'un centre hospitalier. Tous les étudiants sont nous parlons sont des internes, ce terme désigne notre statut légal.

Un adhérent au SIPHIF est un interne qui a payé une cotisation de 60 eurospour adhérer au syndicat (SIPHIF : syndicat des internes en Pharmacie d’Ile de France).

- Il est courant que plusieurs postes soient disponibles pour un même poste (plusieurs internes peuvent choisir le même stage au cours d’un même semestre. Pour avoir un ordre d’idée, le nombre de postes par stage ne dépasse pas le nombre de 4).

- Les statistiques que nous attendons concernent surtout la visualisation des évaluations (possibilité de regrouper les différentes évaluations d’un même stage sous forme de statistiques si les réponses attendues étaient des pourcentages, des réponses fermées…).

Nous souhaitons aussi pour l’administrateur du site (un membre du SIPHIF responsable de la plateforme) pouvoir faire des statistiques quant aux taux de participation aux évaluations.

- Les fonctionnalités rigides de Formétris :

- modification du questionnaire d’évaluation

- ajouter des hôpitaux/des postes disponibles aux évaluations.

- Contrainte de portabilité : l’accès via un ordinateur est suffisant. L’utilisation de la plateforme via un mobile serait un bonus.

- Le SIPHIF possède un site internet : [www.siphif.org](http://www.siphif.org).

Nous attendons que la plateforme soit accessible via internet et éventuellement via le site du SIPHIF.

- Le classement peut être modifié chaque semestre, il n’est en aucun cas définitif.

- Un interne doit pouvoir faire autant de choix qu’il veut jusqu’à ce qu’il obtienne un stage disponible (le 1er à choisir n’aura besoin que d’un choix, VS un interne mal classé qui devra probablement faire plusieurs choix avant d’avoir des choix accessibles).

- Back-office : la liste de fonctionnalités sont à confirmer. De base, le responsable (à noter : personne non informatique) peut gérer les évaluations. De plus, il faudra bien entendu pour ajouter le classement des internes (qui change tous les 6 mois) afin de pouvoir « calculer » les pré-choix. Aussi, le responsable définit tous les 6 mois dans quels hôpitaux et quels services combien de postes sont disponibles. Des statistiques sur les évaluations sont aussi demandées.